



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 29 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt neuf janvier à dix huit heures, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt trois janvier deux mille vingt quatre, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024BC1-1-3-07

OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX – RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA COMMUNE DE MALAUSE
AVENANT À UN MARCHÉ DE TRAVAUX

Etaient présents :

Messieurs BAYLET Jean Michel, TERRENNE Jean Paul, DELACHOUX Jean-Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine, DELFARIEL Eric, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphane, Madame LE CORRE Christiane, Madame MAERTEN Marie Bernard, MERIEL Guy et BOYER Serge.

Absents excusés :

Messieurs BENOIT Pascal et DUPUY Jean.

Assistait à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Stéphane RATTO a été désigné secrétaire de séance

2024BC1-1-3-07

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX – RÉHABILITATION DE LA STATION
D'ÉPURATION DE LA COMMUNE DE MALAUSE
AVENANT À UN MARCHÉ DE TRAVAUX**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation pour un marché de travaux pour la réhabilitation de la station d'épuration de la commune de Malause, par voie de procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-11° du Code de la commande publique.

Le Bureau Communautaire en date du 17 février 2023 a attribué ce marché à l'entreprise SAS MAANEO, mandataire d'un groupement d'entreprises, pour son offre de base et sa PS1 négociées, pour un montant respectif de 768 182,96 € HT et 23 583,03 € HT, soit la somme de 791 765,99 € HT.

Un avenant n°1 avait été signé le 19/09/2023 pour acter le changement de SIRET du titulaire.

Certaines prestations sont devenues nécessaires au cours de l'exécution du marché. Il y a donc un besoin d'introduire, par un avenant n°2, certaines prestations supplémentaires et de modifier certaines prestations dans le marché.

La Commission des Plis s'est tenue le 22 janvier 2024 pour se prononcer sur cet avenant n°2.

Il a pour objet l'ajout de prestations au marché :

- Fourniture et pose de deux nouvelles pompes pour le poste de recirculation des boues,
- Fourniture et pose d'un nouveau moteur pour le racleur du clarificateur,
- Purge et renforcement de la structure de la rampe d'accès,
- Remplacement de la grave de fondation des voiries périphériques par du concassé recyclé (remplacement d'un matériau d'apport par un matériau recyclé),
- Prolongement du drainage amont au FPR3 : mise en place d'un matelas drainant avec avaloir en entrée de station,
- Prolongement du busage de l'accès ouest,
- Coupe de bambous complémentaire et reprofilage du fossé ouest,
- Mise en place de gaines télécom depuis le local technique vers l'entrée de site,
- Mise en place de gouttières et chenaux pour le local technique,
- Pose de géotextiles de protection et plantation des talus aval au filtres plantés.

Le projet d'avenant n°2 introduit donc ces prestations supplémentaires et modifiées avec une nouvelle annexe financière.

Ces modifications entraînent une augmentation du montant du marché de 26 380,70 € HT.

Le montant total du marché passe de 791 765,99 € HT à 818 146,69 € HT ; soit une augmentation de 3,33 %.

L'avenant introduit la répartition de l'augmentation entre les trois co-traitant titulaires du marché.

Les modifications n'induisent pas une augmentation de la durée des prestations.

En conséquence, le Président propose :

- de conclure l'avenant n° 2 tel que détaillé ci-dessus et en annexe ;
- de l'autoriser, ou son représentant légal, à signer ledit avenant et toute pièce y afférente.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- de conclure l'avenant n° 2 tel que détaillé ci-dessus et en annexe ;
- d'autoriser le Président ou son représentant légal, à signer ledit avenant et toute pièce y afférente.

Fait à Valence d'Agen, le 29 janvier 2024
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 30 janvier 2024

Le secrétaire de séance désigné
Le Maire de LE PIN



Stéphan RATTO

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le
Affiché sur le panneau des annonces légales le

08 FEV. 2024

08 FEV. 2024

Vente	Montant HT	Répartition			Sous-détail du prix	Justification des travaux supplémentaires
		NOVA	PM Ess	MAUREO		
Fourniture et pose de deux nouveaux pompes pour le poste de recirculation des boues	8 930,00 €		5 730,00 €	308,00 €		Fourniture et pose de deux pompes pour le poste de recirculation des boues, avec câbles et accessoires nécessaires, y compris montage et démontage des pompes.
Fourniture et pose d'un nouveau moteur pour le rack de clarification	3 900,00 €		2 080,00 €	700,00 €		Le rack de clarification sera remplacé par un nouveau rack de clarification avec un moteur plus puissant pour assurer le fonctionnement plus silencieux des pompes.
Peinture et entretien de la structure de l'ouvrage aérobie de la zone d'aération	4 670,00 €	4 170,00 €		300,00 €		1) Travaux de peinture : 80 jours de travail - 80 conducteurs d'engin - 180 m ² de peinture - 1 camion 8 t avec chauffeur - fourniture de 100 kg de peinture - 2 Eclairage de chantier
Remplacement de la gaze de fondation des solins périphériques par du carrelage rectifié	-1 642,00 €	-1 642,00 €				Remplacement de la gaze de fondation des solins périphériques par du carrelage rectifié, avec un travail sur le sol et des fondations de solins, selon les plans.
Provisionnement de drainage avant au PPI 5 - Mise en place d'un réseau de drainage avec évacuation en sortie de station	1 810,00 €	2 510,00 €		308,00 €		1) Travaux de drainage : 80 jours de travail - 80 conducteurs d'engin - 80 m ² de carrelage - 1 camion 8 t avec chauffeur - fourniture de 100 kg de peinture - 2 Eclairage de chantier
Travaux de nettoyage de barrage de l'ouvrage	1 280,00 €	1 280,00 €		308,00 €		1) Travaux de nettoyage : 40 jours de travail - 40 conducteurs d'engin - 40 m ² de carrelage - 1 camion 8 t avec chauffeur - fourniture de 100 kg de peinture - 2 Eclairage de chantier
Coupe de bambous complémentaires en remplacement de ceux existants	1 687,00 €	1 687,00 €				1) Travaux de coupe de bambous : 40 jours de travail - 40 conducteurs d'engin - 40 m ² de carrelage - 1 camion 8 t avec chauffeur - fourniture de 100 kg de peinture - 2 Eclairage de chantier
Mise en place de la gaze filtrante depuis le fond du barrage vers l'ouvrage de tête	2 990,00 €	2 490,00 €		300,00 €		1) Travaux de mise en place de la gaze filtrante : 80 jours de travail - 80 conducteurs d'engin - 80 m ² de carrelage - 1 camion 8 t avec chauffeur - fourniture de 100 kg de peinture - 2 Eclairage de chantier
Mise en place de goudrons et résine pour le local technique	752,00 €	752,00 €				1) Travaux de mise en place de goudrons et résine : 40 jours de travail - 40 conducteurs d'engin - 40 m ² de carrelage - 1 camion 8 t avec chauffeur - fourniture de 100 kg de peinture - 2 Eclairage de chantier
Pose de grilles de protection et plantation des talus avec des arbres plantés	3 900,00 €			3 900,00 €		1) Travaux de pose de grilles de protection et plantation des talus : 80 jours de travail - 80 conducteurs d'engin - 80 m ² de carrelage - 1 camion 8 t avec chauffeur - fourniture de 100 kg de peinture - 2 Eclairage de chantier
TOTAL HT	26 088,00 €	21 730,00 €	8 910,00 €	5 708,00 €		
TVA 20%	5 277,60 €	3 261,40 €	1 782,00 €	1 141,60 €		
TOTAL TTC	31 365,60 €	24 991,40 €	10 692,00 €	6 849,60 €		

Marché initial	191 000,00 €
Révisions	4,00 €
Reprise du marché initial	822 140,00 €
TVA 20%	163 428,00 €
TTC	980 592,00 €

AR Préfecture

Marché de travaux – Réhabilitation de la station d'épuration de la commune de Malause Avenant

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20240129-2024BC1_1_3_07-DE

Numéro d'acte : 2024BC1_1_3_07

Date de décision : 29/01/2024

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 1-1-3-0-0 (Commande Publique / Marchés publics / avenants (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat))

Fichier acte : 2024BC1-1-3-07 Marché de travaux – Réhabilitation de la station d'épuration de la commune de Malause avenant.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 08/02/2024 11:00:53

Date de réception de l'AR : 08/02/2024 11:01:22